



Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

Nous voici revenus dans nos écoles et nos établissements pour accueillir nos élèves, après le recul d'un été qui aura malheureusement été marqué par un pas de plus franchi vers l'indicible. **Une rentrée qui se déroule de fait, dans un contexte de menace terroriste importante.** On ne saurait prendre cet avertissement à la légère et les enseignants de l'Unsa ont choisi de prendre résolument leurs responsabilités ; concernant notamment les deux nouveautés du dispositif de vigilance : l'exercice attentat-intrusion et l'initiation aux premiers secours. Dès lors, nous attendons de notre administration que ces deux dossiers soient abordés avec sérieux, préparation et en se donnant les moyens de prévoir la formation et l'accompagnement de tous les personnels. On ne saurait, sur ces questions, se contenter de simples logiques d'injonction. Nous appelons de nos vœux que notre hiérarchie privilégie une approche pragmatique visant les actes concrets et non les démarches administratives chronophages. Comme on ne peut pas mettre des forces de sécurité en faction devant chaque établissement, la communauté éducative doit s'approprier désormais une culture commune de vigilance et de mise en sûreté des élèves et des personnels. Mais nous ne sommes pas des professionnels de la sécurité.

La formation et l'accompagnement doivent être mis en place dans les écoles, où les temps sont partagés avec des associations et les collectivités locales. Ces dernières ont donc leur part dans cette affaire. Tout ne peut reposer sur les seuls directeurs à qui l'on continue de promettre dans le même temps une hypothétique simplification des tâches.

Cette rentrée sera aussi la dernière de la Refondation de l'école. Pendant quatre ans, un travail a été mené à tous les niveaux pour créer les nouveaux cycles, le nouveau socle commun, les nouveaux programmes de la maternelle et de la scolarité obligatoire, les nouvelles modalités d'évaluation, la nouvelle organisation des enseignements, la redéfinition de l'Education prioritaire. Si imparfaits qu'en soient les résultats, nous avons fait le choix de préférer l'action à l'immobilisme et tenté de tirer le meilleur de chaque concertation pour tenter d'aller de l'avant. Il était tellement plus simple de rester bras croisés, grossissant les rangs des réfractaires.

Nous saluons aussi en cette nouvelle année scolaire, la mise en œuvre des textes qui verront l'évolution de la carrière des enseignants : le Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations que nous avons longuement négocié tout comme l'ISAE et le dégel du point d'indice. Nous aurions pu continuer à dire que c'était insuffisant, mais alors où en serions-nous et qu'attendre de la suite ?

Dans un contexte pré-électoral qui pose sérieusement la question de l'alternance et donc de la pérennité de ces dispositifs, l'Unsa Education appelle à sortir des discours catastrophistes qui donnent à voir un paysage éducatif en lambeaux. Discours dont se nourrissent les candidats d'extrême droite. Mais sans aller jusque là, on entend certains candidats républicains promettre déjà 300 000 suppressions de postes de fonctionnaires sur 5 ans, les rythmes scolaires à la carte. Nous pensons au contraire qu'il est plus que de temps de déconnecter le temps de l'éducation et le temps politique. La communauté éducative a besoin de sérénité et de constance. On lit aussi dans certains programmes (je cite) : "Il faut rompre avec une forme de cogestion avec les organisations syndicales des services administratifs et de la carrière des agents, contraire aux valeurs mêmes du service de l'État" (fin de citation). Le risque est grand pour les fonctionnaires que nous sommes, de perdre certains de nos droits fondamentaux. L'Unsa Education sera plus que jamais mobilisé dans les mois qui viennent pour espérer mieux mais surtout éviter le pire.

Concernant enfin la carte scolaire à l'ordre du jour de ce CTSD, nous rappelons que bien que près de 400 élèves attendus ne se soient pas présentés à la rentrée 2015, la dotation gardoise était restée positive pour faire face à cette rentrée 2016. Nous l'avons salué. Et bien que la promesse présidentielle de 60 000 postes créés avant la fin du quinquennat fût accueillie avec scepticisme par tous, même si l'on pouvait estimer ce nombre insuffisant parce que la poussée démographique est là aussi, même s'il faudra attendre la rentrée 2017, rentrée préparée il est vrai par le ministère sortant, le subterfuge ne nous a pas échappé, les 60 000 postes seront bien au rendez-vous nous dit-on au ministère. Pour autant, nos 43 postes gardois n'ont pas suffi à pourvoir aux besoins de la brigade départementale très déficitaire l'an dernier, aux besoins en « emplois éducation prioritaire » (plus de maîtres, accueil des moins de 3 ans et 2 ULIS Ecole). Après avoir créé 5 postes de Conseillers pédagogiques, un psychologue scolaire et pourvu aux nouvelles décharges de direction, tant de mesures tout aussi indispensables, il ne vous reste que 6 postes Monsieur le directeur académique pour faire face à cette rentrée...

Et nous savons bien que cette réserve ne permettra pas de diminuer le nombre d'élèves par classe à la hauteur de nos attentes... Notre rôle est pourtant de porter à la connaissance de ce CTSD les besoins les plus urgents que nous avons recensés. Nous y reviendrons...

Cela va évidemment des écoles qui sont en situation indiscutables d'ouverture (au dessus-des seuils indicatifs), jusqu'au poste attendu d'enseignant référent, à celui de l'IME de la Cigale, en passant par le retard pris dans la création d'ULIS collèges pour accueillir les élèves d'ULIS Ecoles...

Nous vous avons en effet alerté lors du CTSD de juin sur la situation inédite du Gard concernant le manque de places en ULIS Collège... Ils étaient près d'une centaine d'élèves d'ULIS Ecole à être sur liste d'attente d'une place en ULIS collège et vous reconnaissiez la justesse de nos chiffres. Où ont été accueillis ces enfants jeudi matin ? Ont-ils été surmaintenus à l'école ou lâchés dans des classes de sixième ordinaire avec 29 ou 30 autres élèves ?

Conformément à votre engagement, avez-vous obtenu de Monsieur le Secrétaire Général Académique des moyens pour créer les 2 ULIS attendues des collèges de Feuchère et de Bellegarde ?

Pour revenir à la **brigade départementale**, nous sommes extrêmement préoccupés par le manque d'enseignants à cette rentrée, comme si l'épisode de l'année dernière n'avait pas existé... Plusieurs BD ont déjà été soustraits de la brigade pour occuper des postes à l'année faute du nombre suffisant d'enseignants dans le Gard... Cela laisse présager le pire quant aux « habituels » départs à venir en cours d'année. Après avoir vécu une année 2015-2016 très tendue, entachée par la suppression répétée de stages de formation continue et par le non-remplacement d'enseignants absents, nous nous dirigeons vers une année tout à fait similaire. Nous demandons qu'une solution excluant le recours aux contractuels et à leur précarisation soit rapidement trouvée pour le bon fonctionnement de notre système éducatif, pour le bien être des élèves et des enseignants.

Seule l'ouverture d'une liste complémentaire est en capacité d'apporter une solution dans le respect des personnels et des élèves. Et nous n'avons rien à envier à la situation de l'Hérault qui a déjà annoncé le recrutement de contractuels premier degré...

Aussi, la section académique du SE-Unsa vient d'écrire au Secrétaire Général de l'Académie pour lui demander de doter nos départements de moyens supplémentaires par l'ouverture d'une liste complémentaire issue du CRPE 2016 et nous comptons sur votre appui dans ce sens, Monsieur le directeur académique.

Enfin, les informations dont nous disposons concernant les AVS et AESH sont également préoccupantes et nous attendons de votre part, un éclairage sur les moyens disponibles pour pourvoir à l'affectation **de personnels Handiscol** dans les écoles.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs, je vous remercie.